

LE BUDGET FÉDÉRAL 2018 INSPIRE DE L'ESPOIR À L'AFAC

Le 28 février 2018

Ottawa (ON) – L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est heureuse de voir qu'une attention considérable est accordée aux femmes autochtones dans le budget fédéral 2018. Ce budget comprend des engagements d'investissements dans les systèmes d'infrastructure, des possibilités accrues pour les femmes et des environnements plus propres pour les enfants autochtones. La présidente de l'AFAC, Francyne Joe a déclaré : « Ce gouvernement semble avoir reconnu le besoin immédiat et continu d'améliorer les soins de santé pour les enfants autochtones, les conditions de vie et les possibilités pour les femmes autochtones et leurs communautés ».

Les besoins de changement dans les Services à l'enfance et à la famille sont urgents et considérables et ils sont reconnus dans ce budget. L'attribution de la somme de 1,4 milliard de dollars aux Services à l'enfance et aux familles des Premières Nations est la reconnaissance que ces systèmes sont détraqués et nécessitent une attention immédiate pour garantir la protection et la sécurité des enfants autochtones. L'accès à des soins de santé d'importance critique pour les enfants des Premières Nations et la refonte du système de placement en familles d'accueil se font attendre depuis longtemps. Ces systèmes sont directement responsables d'avoir volé à de nombreux enfants autochtones leur famille, leur culture et leur vie. Les enfants autochtones de 0 à 14 ans forment moins de 8 % de la population nationale; ils représentent pourtant 52 % des enfants placés en familles d'accueil. L'AFAC espère que les fonds sont disponibles immédiatement pour commencer sans tarder à réunir les enfants et leurs mères, leurs familles et leurs cultures.

Les attentes fondées sur le sexe que suscite ce budget s'appliquent aux femmes autochtones et l'AFAC s'attend avec optimisme à ce que cet investissement améliore la vie des femmes et crée de nouvelles possibilités. Sur le chemin de l'autonomie, il est essentiel d'équiper nos communautés de compétences et de formation aux affaires et à l'emploi. Les 2 milliards de dollars sur cinq ans pour la formation de compétences et de formation à l'emploi apporteront aux femmes autochtones partout au pays les connaissances et les outils dont elles ont besoin pour donner suite à leurs idées novatrices. La présidente Joe a déclaré : « L'AFAC a vu elle-même la réussite des femmes autochtones lorsqu'elles reçoivent la formation et le savoir nécessaires à l'épanouissement de leurs idées entrepreneuriales. L'initiative très réussie de l'AFAC, le Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) est un exemple d'amélioration des compétences par le savoir et la formation ». Les attentes concernant les femmes doivent s'appliquer aussi aux personnes LGBTQ2. Il est question dans ce budget de redresser les torts historiques commis à l'égard des personnes de la communauté LGBTQ2 au gouvernement fédéral, mais on ne mentionne pas ce segment particulièrement vulnérable de la population autochtone.

Garantir que les femmes autochtones vivent dans un environnement libre de violence familiale et qu'elles sont protégées contre la violence chez elles est une priorité pour l'AFAC. Un investissement de 5,5 millions de dollars sur deux ans permettra de maintenir le Programme de soutien à la mise en œuvre des biens immobiliers matrimoniaux. Le programme a été créé en 2013 pour protéger les femmes

autochtones qui vivent dans les réserves lorsqu'une relation prend fin et qu'il faut diviser les biens du couple. Cet investissement permettra de poursuivre des initiatives qui favorisent des environnements plus sécuritaires et des possibilités accrues pour les femmes autochtones.

Nous sommes encouragées par ce budget qui répond au besoin immédiat de mettre fin à tous les avis de faire bouillir l'eau et de faire en sorte que toutes les communautés autochtones aient accès à de l'eau potable propre. L'investissement de 1,8 milliard de dollars sur cinq ans pour soutenir les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées est un autre énorme pas dans la bonne direction. En tant que gardiennes de l'eau, les femmes autochtones font partie intégrante de la satisfaction de ce besoin humain fondamental. « Nous nous attendons bien sûr à faire partie de la discussion lorsqu'il s'agit de trouver de l'eau potable propre. Beaucoup de familles ne peuvent toujours pas prendre un bain dans l'eau qu'elles ont à la maison, parce que cette eau leur irrite la peau. Dans certaines communautés, les enfants qu'on essuie avec un linge mouillé de cette eau développent une éruption sur le corps parce que l'eau est toxique. Si on consomme cette eau sans l'avoir fait bouillir d'abord, elle peut être mortelle. Ce sont des conditions de vie du tiers monde et l'AFAC est prête à travailler avec le gouvernement pour faire en sorte qu'elles soient éradiquées pour toujours. »

Les investissements additionnels considérables dans le logement pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, des mouvements à l'effet potentiellement transformateur dans le sens de l'autodétermination, le soutien accru aux survivants des pensionnats et à l'éducation, les investissements qui mèneront à l'autogouvernance, les soins médicaux essentiels et les soutiens à la santé mentale sont tous très positifs. La présidente Joe ajoute : « Ces investissements comblent certains des écarts qui existent dans les services et l'infrastructure, mais il faut que l'action suive. Nous continuerons de lutter pour un changement durable et un avenir plus reluisant pour les femmes autochtones qui entraînent leurs communautés et leurs familles vers des vies plus saines, heureuses et épanouies ».

L'AFAC se réjouit à la perspective de travailler avec le gouvernement du Canada à l'établissement d'une nouvelle relation de nation à nation grâce à laquelle la voix des femmes autochtones sera entendue et les résultats seront réels et positifs pour les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites partout au pays.

- 30 -

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est fondée sur le but collectif d'améliorer, promouvoir et favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes des Premières Nations, des Métisses et des Inuites.

L'AFAC, qui est un ensemble de treize organisations de femmes autochtones des différentes régions du Canada, est constituée en organisme à but non lucratif depuis 1974.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

Joël Lamoureux, agent de relations avec les médias

Téléphone : 613-722-3033, poste 100 – cellulaire : 343-997-1354

Courriel : jlamoureux@nwac.ca

Site Web : www.nwac.ca